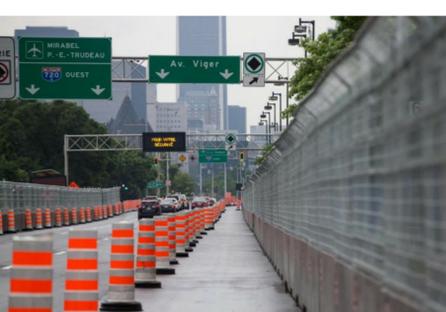


# Formule E: la Ville achète pour 7,5 millions de murets neufs



La construction de nouveaux murets de sécurité pour la course de Formule E a coûté 7,5 millions à la Ville de Montréal.  
PHOTO HUGO-SÉBASTIEN AUBERT, LA PRESSE



**Vincent Brousseau-Pouliot**  
La Presse

La Ville de Montréal a fait construire de nouveaux murets de sécurité pour la course de Formule E (FE) qui aura lieu à la fin du mois. Montant de la facture : 7,5 millions. Or, les murets du circuit Gilles-Villeneuve ont déjà été loués à la fin des années 2000 pour environ 400 000 \$ par événement de course automobile.



Les murets du circuit Gilles-Villeneuve ont déjà été loués à la fin des années 2000 pour environ 400 000 \$ par événement de course automobile.  
Photo Edouard Plante-Frêchette, La Presse



La Ville de Montréal souligne que les murets de la FE seront utilisés lors d'autres grands événements comme les festivals.  
PHOTO EDOUARD PLANTE-FRÊCHETTE, LA PRESSE

Questionné à savoir pourquoi ce dédoublement de murets de course automobile à Montréal, le cabinet du maire Denis Coderre a indiqué par écrit « qu'il est à noter que la plupart des murets du circuit Gilles-Villeneuve sont fixes, donc impossible de les déplacer ».

Selon nos informations, contrairement à ce qu'affirme le cabinet du maire Coderre, environ cinq des huit kilomètres de murets qui protègent le circuit Gilles-Villeneuve sont des murets mobiles. À eux seuls, ces murets auraient pu protéger la quasi-totalité de la piste de Formule E. Celle-ci faisant 2,75 km, il faut 5,5 km de murets pour protéger les deux côtés de la piste.

En louant les murets mobiles existants du circuit Gilles-Villeneuve (qui appartiennent au promoteur du Grand Prix du Canada, le Groupe de course Octane), on obtient donc 5 km de murets. Il ne resterait que 0,5 km à protéger, avec des murets neufs ou des murets loués ailleurs en Amérique du Nord.

Le cabinet du maire Coderre n'a pas voulu répondre, hier, à savoir si la Ville avait communiqué avec Octane afin de louer ses murets pour l'ePrix. Le Groupe de course Octane n'a pas voulu commenter le dossier.

Les murets du circuit Gilles-Villeneuve ont déjà été loués vers la fin des années 2000, notamment pour la course de NASCAR. Le prix de location avait été d'environ 400 000 \$ par événement.

Dans le cas de l'ePrix, il faudrait ajouter des frais de transport, mais ces frais devront aussi être payés pour les nouveaux murets construits par la Ville de Montréal.

Acheter des murets neufs ou louer ceux du circuit Gilles-Villeneuve ? Pour Michel Magnan, un expert en gouvernance, la réponse est évidente.

« Poser la question, c'est quasiment y répondre. Dans la mesure où l'infrastructure est la même et qu'elle est déplaçable, ça tombe sous le sens de la déplacer [du circuit Gilles-Villeneuve]. Juste payer l'intérêt sur 7,5 millions avec le dernier taux de 2,84 % sur les obligations municipales à Montréal [taux de 16-20 ans], c'est environ 213 000 \$ par an en intérêts. Ce serait logique de les louer, surtout qu'on s'embarque seulement pour trois ans avec la FE, sans savoir si ça va continuer », dit Michel Magnan, professeur en gouvernance à la Chaire Stephen A. Jarislowsky en gouvernance à l'Université Concordia et fellow chez CIRANO.

Les voitures de F1 allant à une vitesse plus élevée que les voitures de FE, les murets de F1 doivent offrir une protection supplémentaire. La F1 et la FE sont régies par la même autorité sportive, la FIA.

## Explications de la Ville

Hier, le cabinet du maire Coderre a dirigé nos questions sur les murets de la FE à la Ville de Montréal, qui fait valoir que la situation était légèrement différente en 2016 lorsque la décision de construire de nouveaux murets a été prise.

« Au moment où la Ville a commencé la planification du projet de la Formule électrique, en janvier 2016, une partie importante des éléments de protection autour du circuit Gilles-Villeneuve était des barrières triple rail. À ce moment-là, la Société du parc Jean-Drapeau (SPJD) n'avait pas dans ses plans de remplacer ces barrières par des murets de béton surmontés d'une clôture métallique. Par ailleurs, il y avait aussi des murets de béton, amovibles et âgés, en place en janvier 2016, mais leur état n'était pas connu et il avait été décidé de ne pas les déplacer pour éviter les risques de bris et qu'ils ne soient plus utilisables par la suite, ni pour la FE, ni pour la Formule 1 », a indiqué la Ville de Montréal dans une déclaration écrite à La Presse.

« Ce n'est qu'après que la planification de la Ville pour la FE ait été bien entamée que la SPJD a signé de nouvelles ententes avec Octane et avec la F1, et a remplacé les barrières triple rail par des murets de béton », y lit-on encore.

Selon nos informations, le circuit Gilles-Villeneuve comptait déjà pour environ quatre kilomètres sur huit de murets mobiles en 2016 lors de la planification de la FE par la Ville. Un cinquième kilomètre de murets mobiles a été rajouté au circuit Gilles-Villeneuve en 2017.

## Un calendrier changeant

Autre facteur penchant pour la location d'équipements au lieu de la construction, plus coûteuse à court terme : le calendrier de la Formule électrique change au fil des ans. La saison 2016-2017 est la troisième saison de FE. Seulement trois des dix villes (Buenos Aires, Monaco et Berlin) de la saison inaugurale en 2014-2015 ont toujours leur ePrix cette année (il y a neuf villes hôtes cette saison). Des villes comme Miami et Londres ont abandonné la FE en cours de route.

« C'est un élément additionnel pour louer. L'expérience n'a pas été jugée concluante dans les autres endroits », dit M. Magnan.

Montréal a signé un contrat de trois ans avec la FE, avec une possibilité de trois autres années. Le premier ePrix de Montréal aura lieu les 29 et 30 juillet.

## Des murets réutilisables ?

Pour expliquer sa décision d'acheter de nouveaux murets, le cabinet du maire Coderre fait aussi valoir que les nouveaux murets appartiennent à la Ville et « pourront être utilisés lors de différents événements sur le domaine public ».

Les murets de sécurité mobiles du circuit Gilles-Villeneuve n'ont jamais été loués pour un événement autre qu'une course automobile, mais les murets de la FE seront utilisés par la Ville dans d'autres grands événements comme les festivals. « Les nouveaux enjeux de protection des espaces publics obligent la Ville et les promoteurs à louer des blocs de béton en quantité non négligeable. Que ce soit lors des festivals ou d'autres grands rassemblements publics, les murets fabriqués pour la FE pourront se substituer à ces locations », indique la Ville de Montréal.

[Partager](#) 34 [Tweeter](#) [G+](#)

© La Presse, ltée. Tous droits réservés.